



HAL
open science

Quelques stations de chêne vert (*Quercus ilex* L.) en Angoumois

Jean Prioton

► **To cite this version:**

Jean Prioton. Quelques stations de chêne vert (*Quercus ilex* L.) en Angoumois. *Revue forestière française*, 1965, 1, pp.1-15. <10.4267/2042/24682>. <hal-03389878>

HAL Id: hal-03389878

<https://hal.science/hal-03389878v1>

Submitted on 21 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dans ce numéro: J. PRIOTON: Quelques stations du chêne vert (*Quercus ilex* L.) en Angoumois. — J. DEBREYNE: A propos de dégâts de cervidés et d'autres animaux. — L. de CRÉCY: Cadastre et statistique d'avalanches. — L. LANIER: Note sur une espèce cryptogamique nouvelle pour la France sur différents Pins dont le Pin maritime des Landes.

QUELQUES STATIONS DU CHÊNE VERT (*QUERCUS ILEX* L.) EN ANGOUMOIS

PAR

Jean PRIOTON

Conservateur des Eaux et Forêts en retraite
Castelnau-le-Lez (Hérault)

Née dans les terrains anciens du Limousin, la Charente coule d'abord vers le nord, puis, passé Civray (Vienne), elle fait volte-face vers le sud, jusqu'à Angoulême. Et de là, par Cognac, Saintes et Rochefort, elle déroule lentement ses méandres vers l'ouest, vers l'Océan.

« Qui a vu Angoulême, ne saurait l'oublier » prétendent les frères THARAUD (10), et il nous plaît de rappeler ce témoignage en faveur de notre bonne ville natale (a), bâtie en étages sur un haut promontoire aux pentes fleuries de lilas.

Dès 1897, Charles FLAHAULT (3) écrivait: « Dans l'Angoumois, le Chêne vert est abondant... Il occupe les plateaux calcaires arides, connus dans le pays sous le nom de chaumes. Il n'y est jamais en taillis mais par pieds isolés. Sa spontanéité n'y paraît pas douteuse. Dans la région maritime de la Charente-Inférieure et sur les cotteaux des bords de la Charente, il devient plus abondant et forme des bois ».

Depuis lors, de savantes études détaillées, œuvres notamment de MM. des ABBAYES (1), GAUSSEN (4), GUILLAUME (6), RALLET (8), ROL (9), etc..., ont précisé la répartition dans l'ouest de la Fran-

(a) Ces notes sont dédiées à la mémoire de notre père et de notre grand-père maternel. Le premier nous menait, dès notre dixième année, herboriser sur les chaumes de Crages et le second nous guidait à Bois Vert, tout en chassant le lièvre.

ce, des plantes « méditerranéennes » et spécialement du Chêne vert.

Parmi eux, M. RALLET, après avoir évoqué la période xéothermique, écrit: « L'existence de ces espèces relictuelles dans une région qui va, sur le littoral, du Verdon à Noirmoutier, avec pénétration dans l'intérieur par les vallées de la Charente et de la Sèvre, conduit à penser qu'il règne, dans cette partie du centre-ouest, des conditions climatiques particulières, qui en font au point de vue de la flore méditerranéenne, une région privilégiée ». Il étudie alors le climat, regrette l'insuffisance des observations météorologiques, et note l'importance des microclimats, pour conclure: « Nulle part dans l'ouest de la France, le climat seul n'est capable de provoquer l'établissement de la chênaie d'Yeuse. Il faut un ensemble de conditions qui ne peut être réalisé que localement ».

Quoi qu'il en soit, les stations de Chêne Vert de l'Angoumois semblent moins connues et analysées que celles de Saintonge. Nous retiendrons les deux plus caractéristiques, pour les examiner avec quelques détails, savoir: celle de Bois Vert (Commune de Saint-Médard) à 30 km N.O. d'Angoulême, où le Chêne vert affronte le Hêtre, et celle des Eaux Claires (Commune de Puymoyen), à 4 km Sud de la ville, où le Chêne vert est presque pur.

Station de Bois Vert (Commune de Saint-Médard - Charente)

Rédigé en 1931 et laissé dans un tiroir, selon le conseil habituel de Ch. FLAHAULT, abusivement suivi ici, notre rapport mérite peut-être une exhumation partielle, car nous y ajouterons quelques observations comparatives récentes, susceptibles de prouver la vitalité, voire l'extension de l'essence.

1° Situation géographique et topographique:

La forêt de Bois Vert est située dans le département de la Charente, canton de Rouillac, commune de Saint-Médard. Elle s'étend à cheval sur la route D 75, qui joint les villages d'Anville et d'Auge, à environ 1 km nord d'Anville.

Cette forêt dépendait autrefois du château d'Anville, propriété des Comtes de la Rochefoucauld. Elle fut défrichée partiellement aux XVIII^e et XIX^e siècles et se compose actuellement d'une série de boqueteaux plus ou moins disséminés, d'importance variable et d'une surface totale d'environ 30 ha reliés vers le N.O. à des bois plus vastes. La forêt appartient à divers particuliers et se trouve le plus souvent traitée en taillis d'âge variable.

Signalons en outre, fait très important, que la forêt s'étend sur les deux versants d'une croupe, à l'altitude maxima de 130 m environ. La pente sud est extrêmement faible. C'est elle seule qui porte le Chêne vert. Le versant nord au contraire, est assez accusé par endroits, et s'abaisse jusqu'à 90 m environ. Le Hêtre y atteint son

maximum de fréquence et de développement. Mais il prospère en outre en bordure, jusqu'à l'extrême sud de la forêt.

2° *Géologie*:

La forêt est située sur J^{6a}, soit sur le Portlandien inférieur, étage assez complexe, tantôt marno-calcaire, tantôt gréseux, et où domi-

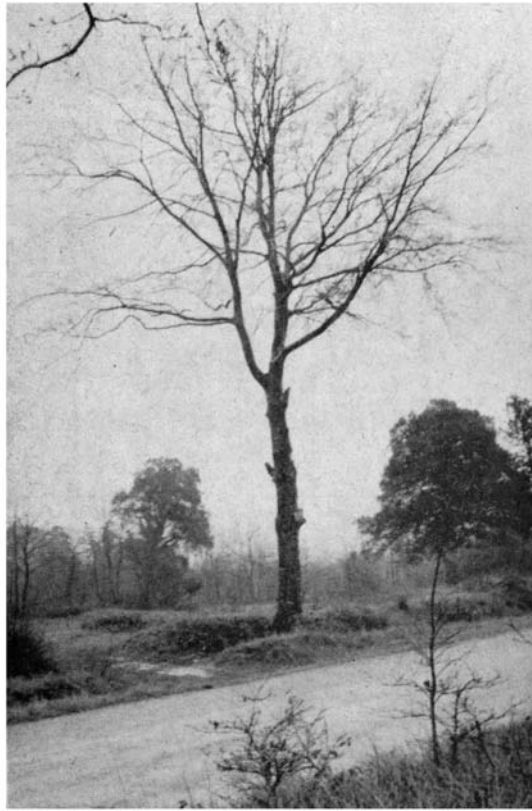


FIG. 1.

Taillis de Bois Vert

Réserves Hêtre, Chêne vert et Chêne pubescent (1964).

ment pour l'endroit considéré, des calcaires sub-oolithiques friables, donnant par leur décomposition un sol meuble et profond. Exceptionnellement affleurent des bancs plus durs, qui ont pu fournir des moellons de construction. En outre, sur le versant sud, s'allonge une

bande étroite de terrain sableux, non figuré sur la carte géologique. C'est là seulement que prospère le Châtaignier accompagné de *Pteris aquilina*, *Calluna vulgaris* et *Genista tinctoria*.

Au pied du versant nord, on passe dans le Kimméridgien, composé de calcaires marneux appelés « groies » dans le pays, et qui



FIG. 2.

Taillis de Bois Vert
L'Yeuse ancien de la lisière est (1964).

portent les cultures et aussi des bois, prolongeant la forêt de Bois Vert en direction des Bois d'Auge. Là, le Hêtre est représenté, notamment par de beaux spécimens en bordure, mais l'Yeuse n'existe pas et ces deux essences manquent complètement dans les bois d'Auge. On voit donc que *Bois Vert*, qui juxtapose ainsi le *Chêne vert* et le *Fayard*, constitue une station exceptionnelle dans la région.

3°-Climat:

Nous serons extrêmement bref, non sans remarquer que, depuis assez longtemps déjà, les plus savants biologistes dissertent longuement du climat dans chaque étude particulière et utilisent souvent des interpolations condamnables, pour finalement conclure à l'insuffisance des observations météorologiques et à l'ignorance des données des microclimats, lesquelles sont fondamentales.

P. FAVARD (2), dans sa thèse de doctorat, oppose le *climat théorique moyen au climat pratique réel*. Seul ce dernier importe, dit-il, mais il reflète une si grande quantité de facteurs, qu'il ne saurait se résumer en une formule mathématique, « Il est presque vivant! »

A titre indicatif et comparatif, voici cependant quelques chiffres de températures et de pluies, concernant Angoulême et Montpellier:

	Angoulême —	Montpellier —
<i>Températures:</i>		
moyenne de l'année	12°30	13°40
moyenne de janvier	6°30	5°05
moyenne de juillet	19°30	22°07
<i>Pluies:</i>		
moyenne de l'année	718 mm	754 mm
nombre de jours par an	131	93
maximum	hiver et printemps	Automne et printemps

4° Les peuplements forestiers:

On peut évaluer comme suit, la répartition des essences de la forêt de Bois Vert: Chêne pubescent 6/10, Hêtre 2/10, Chêne vert 1/10, Châtaignier et divers 1/10. Toutes ces essences offrent des rejets vigoureux, forment de belles réserves et s'ensemencent naturellement. Les cépées de Hêtre, coupées à 20-25 ans, sont aussi hautes et fournies que celles de Chêne pubescent. Il en est de même des réserves.

Le Chêne vert est surtout abondant au sud-est du bois. Il forme là un taillis clairié sur environ 2 ha, soumis au parcours des bovins, exempt de *Coroebus*, et mélangé pour moitié de Chêne pubescent. Les cépées paraissant âgées d'une quinzaine d'années sont bien venantes pour les deux essences. Cependant, certaines cépées d'Yeuse, isolées et rabougries, n'atteignent que 1 à 2 m de haut, avec des feuilles petites et piquantes, qu'on prendrait volontiers pour des feuilles de Chêne Kermès, n'était la pubescence, d'ailleurs parfois à peine visible, de la face inférieure. Par places, d'autres cépées plus âgées, sont formées de 5 à 10 brins à écorce lisse, de

20 à 60 cm de tour et de 3 à 5 m de haut. Enfin, il existe des réserves d'assez belles dimensions, par exemple 140 cm de tour et 8 m de hauteur totale dont 4 m sans branches. Le vieil Yeuse de la photographie sur lequel nous reviendrons, offre 2,60 m de tour à 1,30 m et 15 m de hauteur. Isolé sur un talus, en sol profond, il jouit d'une excellente végétation.

5° La flore:

Nous précisons que la détermination des espèces non arborescentes a été réalisée ou confirmée par Ch. FLAHAULT lui-même, en 1931. Ce nous est une nouvelle occasion de saluer respectueusement ici, la mémoire d'un des maîtres exemplaires, à qui nous devons le plus.

Espèces arborescentes:

Quercus pubescens Willd.
Q. sessiliflora Salisb.
Q. pedunculata Ehrh.
Q. ilex L.
Fagus sylvatica L.
Castanea sativa L.

Carpinus betulus L.
Ulmus campestris L.
Acer campestre L.
A. monspessulanum L.
Pirus communis L.
Pirus malus L.

Espèces non arborescentes: Nous distinguerons ici diverses localisations, après et en supplément de la liste générale suivante:

a) sans localisation très nette:

Crataegus monogyna Jacq.
Prunus spinosa L.
Cerasus mahaleb L.
Rubus sp.
Fragaria vesca L.
Spiraea filipendula L.
Viburnum latana L.
Lonicera periclymenum L.
L. xylosteum L.
Ligustrum vulgare L.
Evonymus europaeus L.
Corylus avellana L.
Cornus sanguinea L.
Hedera helix L.
Ruscus aculeatus L.
Rubia peregrina L.
Pteris aquilina L.

Carex halleriana Ass.
Brachypodium pinnatum L.
Briza media L.
Inula montana L.
Globularia vulgaris L.
Ondontites lutea L.
Teucrium chamaedrys L.
Salvia pratensis L.
Thymus serpyllum L.
Origanum vulgare L.
Stachys recta L.
Vincetoxicum officinale Moench.
Euphorbia gerardiana Jacq.
Polygala calcarea Schultz.
Linum angustifolium Huds.
 etc..., etc...

b) Dans les taillis clairiérés où l'Yeuse se mêle au Chêne pubescent, certaines des espèces précédentes ne se rencontrent plus qu'à l'ombre, entre les cépées, telles que le Noisetier, le Camérisier à balai, le Fusain, le Troène, la Garance, le Lierre, etc... Par contre, on retrouve dans ces parties claires ensoleillées, en plus grande quantité qu'ailleurs, la Globulaire, l'Inule, le Dompte-venin, le

Serpollet, etc... auxquelles viennent s'ajouter des plantes nouvelles: *Ononis natrix* L. (rare), *Fumana procumbens* G.G. (= *Helianthemum Fumana*, très rare) et *Helichrysum stoechas* D.C. (très abondant).

c) Dans les cantons où le hêtre domine, les plantes des taillis clairiés font totalement défaut, alors que le noisetier, le camérisier, le fusain, le lierre, la fougère aigle, etc... se développent largement. On y recueille en outre plusieurs espèces qui manquent ailleurs, savoir: *Ilex aquifolium* L., *Sanicula europaea* L. (très rare), *Arum maculatum* L., ainsi que, curieusement, *Juniperus communis* L. en sous-bois.

d) Enfin, exclusivement sur la bande siliceuse où prospère le châtaignier, on rencontre, toujours sur des surfaces très réduites: *Calluna vulgaris* L. et *Genista tinctoria* L. Viennent s'y ajouter abondamment, le houx fragon et la fougère aigle, lesquels existent un peu partout.

6° Conclusions:

Depuis 1931, nous avons revu à diverses reprises, mais très rapidement, la station de Bois Vert et en particulier au *printemps 1964*, où d'importantes exploitations de chauffage étaient en cours. Nous y avons découvert *Populus tremula* L. qui est donc à ajouter à notre liste, ainsi que *Polygonatum vulgare* Desf.

La végétation des chênes yeuses et pubescents semble toujours bonne, tant pour le taillis que pour les réserves. Par places, le taillis est dense avec 5 à 6 m de haut. Certaines cépées d'yeuses comptent 8 à 10 tiges et plus. Souvent le chêne vert est implanté dans une cépée de noisetier ou de viorne lantane.

Quant au vieux chêne vert de la photographie, qui était isolé en 1931, sur le talus du chemin, il est maintenant entouré d'un haut taillis. Sa végétation reste excellente et *il a produit de nombreux semis naturels*. Ce témoignage de longévité d'une part, cette extension de l'yeuse, d'autre part, ne sont pas sans importance pour la région considérée. Par ailleurs, si certaines cépées sont rabougries, comme en 1931, avec des tiges jaunâtres et quasi défeuillées, sous une attaque parasitaire inconnue, l'ensemble du taillis recépé depuis lors, se développe comme nous venons de le voir.

On peut donc affirmer que *le chêne vert prospère convenablement dans la forêt hétérogène de Bois Vert*, où il occupe à côté du hêtre, une place singulière mais nullement négligeable.

Après avoir noté l'absence des *Phillyrea* et de *Rhamnus alaternus* (lequel nous verrons bientôt aux Eaux Claires), nous terminerons en constatant que les plantes suivantes (méditerranéennes à des

degrès divers) confèrent à cette station un caractère particulier, hérité de la période xérothermique, au moins en partie, savoir :

Euphorbia gerardiana Jacq., *Linum angustifolium* Huds., et surtout *Helichrysum stoechas* D.C., *Ononis natrix* L., ainsi que *Fumana procumbens* G.G.

Station des Eaux-Clares (Commune de Puymoyen - Charente)

Nous allons cette fois, explorer les petites vallées affluentes de la Charente, à l'est et au sud de la ville d'Angoulême.

Les ruisseaux limpides qui actionnent moulins et papeteries, portent des noms charmants. Ce sont, en les énumérant dans le sens des aiguilles d'une montre: la Touvre, l'Anguienne, les Eaux Claires, la Charrau, la Boème.

On rencontre quelques chênes verts, très probablement spontanés, sur les coteaux de l'Isle d'Espagnac et au sud de Sainte-Catherine (falaise de l'Angienne) ainsi que près de la Peyruse, à 4 km environ N.O. de Mouthiers-sur-Boème, dans des taillis de chênes. Mais, pour une raison qui nous échappe, l'essence ne paraît pas exister dans la vallée de la Charrau, peut-être plus ouverte, moins « encajonnée » que celle des Eaux Claires.

En tous cas, avec la station des Eaux Claires, nous abordons *le biotype type de Quercus ilex* en Angoumois, de beaucoup le plus important en surface et selon nous, le plus révélateur des conditions d'installation, de dispersion et de survie de l'essence.

Les bois d'yeuse dessinent là, une couronne sombre et caractéristique au-dessus des champs, des vignes et des prairies, où les peupliers d'Italie érigent leurs sveltes pyramides. C'est un paysage typique de vallée charentaise, où ne manquent même pas ces vaches paisibles, dont le lait donne un beurre fameux, à goût de noisette.

1° *Situation et géologie:*

En réalité, cette station de plus de 2 km de long, est multiple et ramifiée. Elle commence sur la route N. 674, à environ 3 km au sud du centre d'Angoulême, dès qu'on aborde la descente vers le ruisseau des Eaux Claires, en exposition sud et ouest. Le chêne vert qui parsème encore le plateau des chaumes de Crages a été refoulé par la culture agricole et il en peuple actuellement la lisière sud, savoir, *les falaises de l'Angoumien* (partie du turonien) et les pentes en dessous, assez raides, à sol caillouteux parfois profond, et semées de blocs épars.

Ces falaises toutes creusées d'importantes carrières, ont fourni dans le passé, la magnifique pierre de taille dont sont bâtis les édifices d'Angoulême. Actuellement, elles abritent encore par places, des cultures de champignon de Paris.

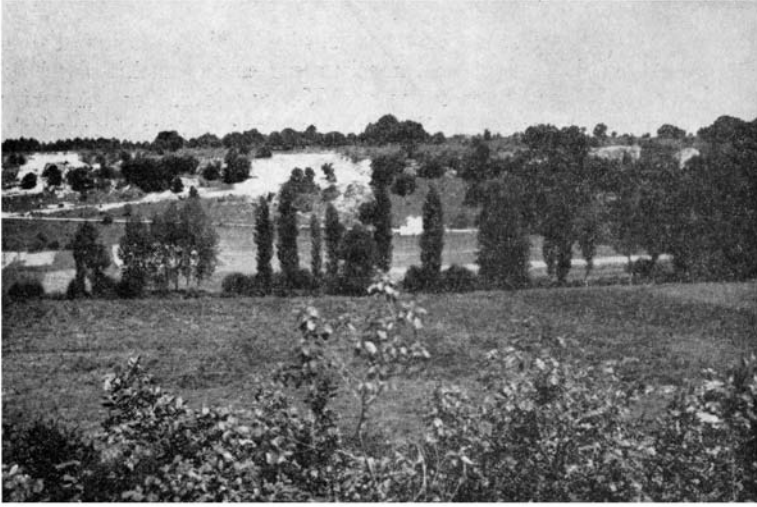


FIG. 3.

L'Yeuse au versant sud des Eaux-Claires.
Aspect en 1932.

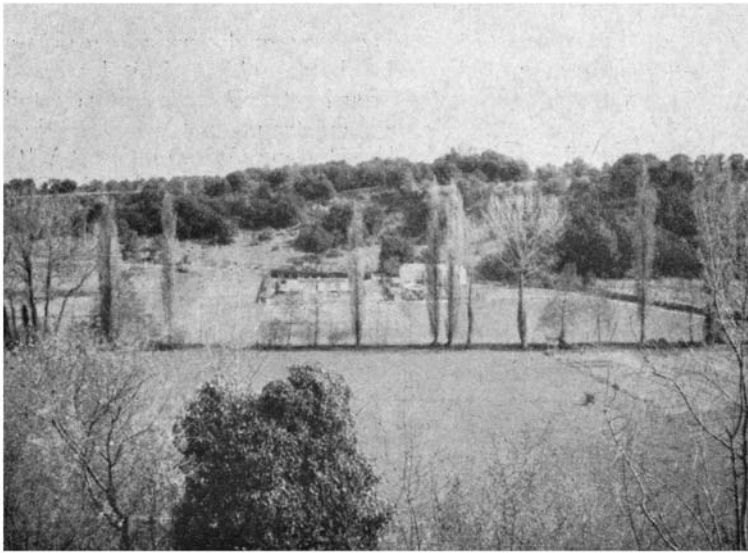


FIG. 4.

L'Yeuse en progression au versant sud des Eaux-Claires.
Aspect en 1964.

(Vue prise du même point).

C'est en 1932 que nous avons d'abord étudié la station d'yeuse des Eaux Claires, située approximativement entre les altitudes 70 m et 115 m. Nous l'avons retrouvée en 1964, considérablement perfectionnée, comme le montre déjà la comparaison de nos deux photographies prises au même endroit.

Avant d'aller plus loin, nous devons noter que le Chêne vert ne peuple pas uniquement les versants chauds des Eaux Claires, mais qu'il existe plus ou moins à toutes expositions, ainsi que dans les taillis de chênes des plateaux situés au sud (Chêne rouvre dominant, avec quelques pédonculés et pubescents et Erables de Montpellier). On voit donc que l'Yeuse est là chez lui et que les Eaux Claires constituent une place forte capitale, capable non seulement de résister aux végétaux assaillants, mais encore de coloniser alentour.

Par ailleurs, si nous allons vers l'est, l'altitude augmente, les sols fréquemment constitués de dépôts siliceux et moins chauds, conviennent moins bien au Chêne vert, lequel se raréfie et disparaît, alors que l'homme a introduit les Pins sylvestres et maritimes.

On sait qu'au contraire, vers le sud, le Chêne vert constitue des stations florissantes en Périgord, alors qu'au nord, il atteint Poitiers dans la vallée du Clain.

2° Les peuplements et la flore:

Quoi qu'il en soit, en 1932, le peuplement d'yeuse à peu près pur des Eaux Claires, que montre la photographie, offrait les caractéristiques suivantes: futaie (sur souche le plus souvent) ou taillis vieilli, d'âge varié, en pleine vigueur (sauf quelques exceptions); dimensions variables dépassant 1 m de tour (à 1,30 m) et 8 à 10 m de haut; existence de semis naturels; quelques dégâts de Coroebus.

Entre les îlots de futaie se développe la friche et l'ensemble est peuplé des espèces indiquées plus bas. Leur détermination a été établie ou confirmée par M. BLANCHET, chargé des herbiers à l'Institut de Botanique de Montpellier, et que nous remercions cordialement ici.

— Plantes d'affinité méditerranéenne:

Rhamnus alaternus L. (abondant). *Ononis natrix* L.
Helichrysum stoechas D.C.

— Autres plantes:

Juniperus communis L. (abondant). *Buxus sempervirens* (distribution irrégulière).
Cerasus mahaleb L. *Cornus sanguinea* L.
Prunus spinosa L. *Lonicera xylosteum* L.
Crataegus monogyna Jacq. *Evonymus europaeus* L.
Ligustrum vulgare L. *Ruscus aculeatus* L.
Viburnum lantana L.

<i>Hedera helix</i> L.	<i>Carex glauca</i> Murr.
<i>Rubia peregrina</i> L.	<i>Brachypodium pinnatum</i> L.
<i>Teucrium chamaedrys</i> L.	<i>Sesleria coerulea</i> L.
<i>Artemisia campestris</i> L.	<i>Asplenium trichomanes</i> L.
<i>Potentilla verna</i> L.	<i>Adiantum capillus veneris</i> L.
<i>Globularia vulgaris</i> L.	etc..., etc...
<i>Arabis hirsuta</i> L.	

En outre, existent certaines plantes échappées des parcs voisins, telles que : Figuier, Cerisier, Néflier, Erable sycomore, If, et un cotoneaster exotique (probablement *C. cochleatus*).

Cette liste malheureusement incomplète, permet apparemment toutefois, les quelques remarques suivantes : La flore de Bois Vert est beaucoup plus variée que celle-ci, ce qui coule de source d'après les conditions de la station, plus fraîche et plus complexe. La plupart des plantes des Eaux Claires sont représentées à Bois Vert, y compris le Genévrier commun dominant, alors qu'à Bois Vert, il est curieusement cantonné en sous-bois de Hêtre.

Le Noisetier et la Fougère aigle, abondants à Bois Vert, ainsi que les quelques plantes de la hêtraie et de la châtaigneraie, font ici défaut, ainsi apparemment que des plantes d'affinité plus ou moins méditerranéenne, savoir *Fumana procumbens*, *Odontites lutea*, *Euphorbia gerardiana* et *Linum angustifolium*, qu'on aurait pu espérer y rencontrer.

Par contre, aux Eaux Claires existe le Buis (absent de Bois Vert) et surtout on retrouve *Helichrysum stoechas* et *Ononis natrix* (présents à Bois Vert). Enfin, il s'y ajoute en abondance, *Rhamnus alaternus*.

Remarquons encore qu'aucune des deux stations ne comporte *Phillyrea media* et *P. angustifolia*, qui existent en Saintonge, pas plus que *Pistacia terebinthus* qui figure encore dans les taillis d'yeuse de Vers, près de Cahors.

Quoi qu'il en soit, en 1964, nous avons retrouvé aux Eaux Claires les mêmes espèces végétales qu'en 1932 et constaté l'extension du Chêne vert dans les vides et clairières.

L'essence connaît toujours une végétation vigoureuse. Il convient de noter ici que les cépées des taillis d'yeuse offrent des feuillages à pubescence blanche variable sur la face inférieure et de deux ou trois formes différentes. Comme nous l'avons vu pour Bois Vert, certaines feuilles petites et piquantes se rapprochent du Chêne kermès. Ce fait est d'ailleurs constant dans les stations éloignées de la Méditerranée et par exemple aux Thérondels (commune de Millau, Aveyron) que M. GILOT (5) cite dans un important travail, et il se pourrait qu'il s'agisse là d'hybrides.

En outre, en 1964, nous avons mesuré les grands Chênes verts situés en bas du versant, en face du « Château des Eaux Claires »

et exploré leur sous-bois. Les yeuses que montre notre photographie, sont *les plus grands que nous connaissons*, non seulement en Charente, mais en Languedoc et ailleurs.

Leur hauteur totale au clisimètre est de 20 à 22 m. Leurs circonférences à 1,30 m vont de 100 et 120 cm, à 140 et 150 cm. Les

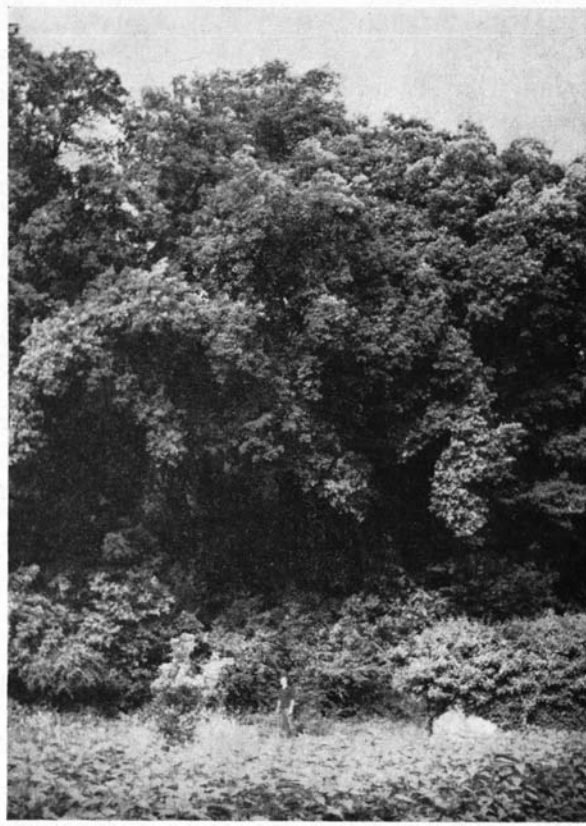


FIG. 5.

Les grands chênes verts des Eaux-Clares.
(h. 20 à 22 m — C: 150 cm max.)

troncs sont parfois plus ou moins ondulés et fourchus vers 2 à 4 m de haut. Ils sont drapés de Lierre et les branches basses sont souvent mortes. Leur végétation est bonne ou très bonne. Cette micro-station est de toute évidence en conditions optimales: ombre épaisse, terre profonde et fraîche au pied du versant. On y trouve, avec des semis

de Chêne vert, d'Orme champêtre et d'Erable sycomore, un tapis continu de Lierre, piqué de Troëne, Buis, Viorne lantane, Cerisier mahaleb, Houx fragon, Chèvrefeuille, Garance, etc...

3° Conclusions:

A M. BOËGLEN, propriétaire du « Château du Diable » et à quelques autres amis des arbres, tel M. DUPEYROUX, on doit la permanence et l'extension de la chênaie d'yeuse des Eaux Claires.

Celle-ci serait très intéressante à prospecter au point de vue entomologique notamment, et une étude analogue à celle de FAVARD (2) montrerait sans doute des liens faunistiques avec les stations du midi méditerranéen. Cela pourrait ouvrir des horizons nouveaux.

Les Lépidoptères d'ailleurs semblent avoir été étudiés. LHOMME (7) cite *Gonepteryx Cleopatra* au sud d'Angoulême et *Cænonympha Oedippus* dans les marais des Eaux Claires.

Pour conclure, nous constaterons que la *station des Eaux Claires est de loin la plus typique et la plus importante de l'Angoumois*, à tous égards, et comprend les plus beaux sujets. Elle témoigne par sa permanence, sa bonne végétation et son extension constatée depuis 30 ans, de la vigueur de l'essence et de sa parfaite adaptation aux conditions du milieu local.

Elle constitue enfin un remarquable jalon au regard des migrations de flore, parfois plus ou moins parallèles, à travers la préhistoire, aux migrations humaines.

BIBLIOGRAPHIE

1. H. DES ABBAYES. — *Le Chêne vert et son cortège floristique méditerranéen sur le littoral S.O. du Massif Armoricaïn*. Vegetatio, La Haye, 1954.
2. P. FAVARD. — *Contribution à l'étude de la faune entomologique du Chêne vert en Provence*. Thèse de doctorat. Centre de documentation pédagogique. Aix-en-Provence, 1962.
3. Ch. FLAHAULT. — *La distribution géographique des végétaux dans la région méditerranéenne française*. Lechevallier, Paris, 1937.
4. H. GAUSSEN. — *Sur les limites de quelques ligneux en Aquitaine*. Travaux du Laboratoire forestier de Toulouse. Tome I, article 12. Toulouse, 1931.
5. J.C. GILOT. — *La bordure occidentale du Larzac (Essai de géographie botanique)*. Diplôme d'études supérieures. Non publié. Toulouse, 1959.
6. A. GUILLAUME. — *La zone méditerranéenne en France*. Bulletin de la Société botanique de France, notamment nos 7 et 8 de 1960.
7. L. LHOMME. — *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique, 1923-1935*.
8. L. RALLET. — *La végétation méditerranéenne dans le centre-ouest de la France et en particulier en Charente-Maritime*. Bulletin de la Société botanique de France. Tome 107 (1960).
Compte rendu de la 86^e session extraordinaire (ibidem).

9. R. ROL. — *Quercus ilex dans le Périgord noir*. Revue des Eaux et Forêts, mai 1935.
10. J. et J. THARAUD. — *La tragédie de Ravaillac. Roman historique*. Plon. Paris, 1922.

LISTE DES STATIONS DE CHENE VERT, RECONNUES PAR L'AUTEUR, en dehors des limites de la Région méditerranéenne française (1).

Charente:

- Bors de Baignes (pieds isolés dans les taillis de chênes divers).
- Châteauneuf-sur-Charente (Pieds isolés et importante station de Tourtron, visible de la route D 22, sur la rive droite de la Charente).
- Cognac (Parc François I^{er}, roi de France, né dans cette capitale des Eaux de Vie charentaises).
- Isle d'Espagnac (pieds isolés).
- Nersac (pieds isolés).
- Puymoyen (Les Eaux Claires), cf. étude ci-dessus.
- Saint-Genis d'Hiersac (pieds isolés).
- Saint-Médard (Bois Vert), cf. étude ci-dessus.
- Touvre et Mornac (Forêt de Bois Blanc, signalée par feu M. le Conservateur AUBOIN).

Vienne:

- Poitiers, Saint-Benoit et Ligugé (falaises vues de la voie ferrée Paris-Bordeaux).

Deux-Sèvres:

- Aubigné (taillis mixtes de Chêne vert, Rouvre et Pubescent à 8 km S.O. de Chef-Boutonne).
- Mauzé-sur-Mignon et la Rochenard (taillis signalés par M. ARNAUD).

Gironde:

- Saint-Emilion (pieds isolés).
- Chevanceaux (Château de Chaux - parc planté).
- Caudrot (falaises vues de la voie ferrée Marseille-Bordeaux à 9 km O. de la Réole).

Dordogne:

- Les Eyzies à Font de Gaume (avec *Rhamnus alaternus*).
- Aillac et Carsac (dominant dans certains taillis de chênes à 10 km S.E. de Sarlat), etc., etc...

Lot-et-Garonne:

- Port-Sainte-Marie et Valence-d'Agen (stations vues de la voie ferrée Marseille-Bordeaux).

(1) Nous excluons la *Charente-Maritime*, étudiée à fond par M. RALLET, où cependant une douzaine de stations nous sont connues, de l'Île d'Oléron et la Grande Côte à la Rochecourbon et Saint-Savinien et de Meschers à Belluire, ainsi que l'*Aveyron* passé au crible par M. GILLOT (5), et qui nous est familier.

Lot:

Vers (près du confluent du Vers et du Lot, dans les taillis sous falaises, avec *Pistacia terebinthus*).

Gers:

Condom (parc jouxtant la Cathédrale).

Ariège:

Ussat-les-Bains (au Quié-de-Lujat, avec M. le Prof. GAUSSEN).
Merviel et Ventenac (boqueteaux signalés par M. MÉLIX à 12 km N.E. de Foix).

Haute-Garonne:

Entre Saint-Martory et Mancieux pas de Chêne vert, mais *Phyllirea media* et *P. angustifolia* avec *Rhamnus alaternus*, *Coriaria myrtifolia*, *Jasminum fruticans*.

Alan (brins et réserves dans les taillis mixtes de Chêne vert et Hêtre avec *Ilex europæus*, *Cotoneaster pyracantha* et *Coriaria myrtifolia*).

Montmaurin (quelques touffes dans les falaises, avec le Brigadier POLASTRON).

Bagiry, Ore et Galié (dans la vallée de la Garonne, sur les coteaux),
Saint-Béat (avec *Rhamnus alaternus* et *Phyllirea media*).
